

Frontignan, le 16 février 2018

## Compte rendu du Conseil d'Administration du 12 février 2018

**Présents :** Gérard Chaput, René Casses, Francis Herrera, Maurice Lidou, Jean-Pierre Lacan, Djimi Tsouladzé.

**Absents excusés :** Dominique Coquery, Georges Forner, Josiane Refuveille, Robert Tant.

**Début de la réunion :** 18 h 15

### 1- Approbation du compte rendu de CA du 8.01.2018

- Aucune remarque n'étant formulée par les membres du CA à cette date, le compte rendu est validé.

### 2- Modification des statuts

Un point est fait sur les propositions des conseillers. Il s'agit de compléter les articles 6, 7 et 9 qui font état des renouvellements des membres du CA, de la perte de qualité de membre et des candidatures en cours de mandat. Des précisions sont apportées sur le contenu des articles à modifier. Le bureau est chargé de proposer la version définitive pour le prochain CA.

### 3- Rencontre annuelle avec la DREAL le 11.01.2018 (G. Chaput / F. Herrera)

ARZF a repris les questions arrêtées lors des C.A. précédents (voir compte rendu du 11/12 et 8/01).

En introduction nos représentants ont exprimé l'importance qu'ils attachent à ce type de rencontre. Elle permet d'échanger sur les sujets objets de notre attention. Cette concertation annuelle n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour atteindre nos objectifs de prévention.

- Enquête publique « conjointe » sur le Pipe-line et la plateforme GDH BP :  
ARZF indique et regrette qu'elle n'ait pas été associée aux consultations réalisées en amont de l'enquête publique pour débattre du choix de la solution choisie par BP, des avantages et inconvénients des variantes écartées par cette entreprise.
- Plan Spécifique d'Intervention (PSI) pour le sea-line actuel et la future canalisation qui touche aux conditions d'information des populations ; ARZF s'étonne que le nouveau pipe-line ne soit pas classé SEVESO.

Question est aussi posée sur l'avenir du sea-line actuel remplacé à l'horizon 2020/2021. Pour l'instant son devenir n'est pas décidé (dépose, bétonnage, démontage, réutilisation ?).

- Transport des Matières Dangereuses, suite à l'incident du Mas de Klé : on nous informe que des contrôles de polices / DREAL sur certains transporteurs mandatés par la raffinerie de FOS sur MER ont été réalisés.
- Concernant le chantier de la ZAE de Frontignan : ARZF fait état d'un marché de 500 m<sup>3</sup> de déblais pollués par jour (soit 900 tonnes) dans un appel d'offre paru dans la presse (appel public à la concurrence de la société publique locale du bassin de Thau (agglomération). Aucun retour d'information à ce jour.
- À propos du projet de parc photovoltaïque sur la décharge des Près St Martin : ARZF fait remarquer l'inconvénient de la proximité du dépôt GDH en cas de forte explosion et la stabilité du terrain de cette ancienne décharge ainsi que les contraintes, administratives, techniques et réglementaires à venir.
- Dépollution terrains ex Mobil, ARZF pose la question sur l'avenir de la Commission de Suivi actée par la Préfecture et sur l'état de la surveillance en continu de la qualité de l'air par ATMO Occitanie depuis la fin de l'année 2017. Résultats probablement lors de la prochaine réunion de cette commission.
- Commission de Suivi de Site GDH-BP : ARZF a relevé lors de cette commission l'adaptation au marché des approvisionnements avec de nouveaux produits stockés comme les Kérosène, le NApta (solvants) et MTBE (additifs carburants) dont les quantités non communiquées pour des raisons de sûreté augmentent la dangerosité du site. ARZF rappelle l'étude de danger du PPRT de 2011 et fait remarquer la possible modification du périmètre de sécurité du site.
- Plans d'inspections des installations de GDH BP par la DREAL : en dehors des interventions programmées ou inopinées, c'est l'exploitant qui définit les fréquences et la nature des contrôles, elles sont confiées à des prestataires extérieurs, les résultats sont adressés à la DREAL qui n'intervient qu'en cas de points hors norme. On nous informe qu'un problème est survenu sur le bac 114 qui a demandé une action corrective et une maintenance que la DREAL a mis sous contrôle.
- Le vieillissement du site actuel de GDH BP a également été abordé et mis en relation avec les travaux d'une nouvelle canalisation longue de 700 m pour l'approvisionnement et la distribution d'hydrocarbures interne au dépôt complémentaire au projet de pipe-line.

#### 4- Sujets annexes

- **Chantier Exxon Mobil**

Renseignement pris, la phase d'investigation de l'état de la pollution est maintenant terminée. Elle va permettre l'élaboration de l'appel d'offre pour la phase de dépollution proprement dite. Reste en cours la partie du terrain où se trouve la cuisine centrale qui devra être également prospecté après évacuation de ce bâti.

- **CSS GDH BP** : le courrier à la Préfecture pour le remplacement (en attente de candidat) de la suppléance a été fait. Gérard Chaput invite, les membres et les adhérents désireux de participer à cette commission en tant que suppléant à se faire connaître.  
*Note : la commission se réunit une fois par an et la suppléance consiste (sans prendre part aux débats lors de la réunion) à être témoin.*
- **Comité de Pilotage (COPIL)** sur la qualité de l'air de la métropole de Montpellier :  
Le secrétaire informe les membres d'un mail reçu de France Nature Environnement Languedoc Roussillon pour la représenter à ce comité de pilotage. Après discussions, la décision est prise pour répondre favorablement à cette demande. Francis Herrera assurera cette représentation. Coordonnée par la DREAL, la réunion est prévue le 8 mars à la Préfecture de Montpellier.
- **Contact adhérent** : le secrétaire informe les membres d'un courriel reçu qui fait état de la satisfaction du travail réalisé par l'association. Cet adhérent en tant que plongeur et faisant partie de l'association des riverains de Frontignan plage, évoque par ailleurs son intérêt aux problèmes qu'engendre le pipe-line dans le secteur des plages de Frontignan.  
Suivant la proposition de Jean-Pierre Lacan, les membres décident :
  - a. De prendre contact avec cet adhérent pour une rencontre avec les membres du bureau élargi (suivant disponibilité Maurice Lidou et Jean-Pierre Lacan) afin d'échanger sur les sujets qui préoccupent.
  - b. De rencontrer l'association des riverains afin de voir dans quelle mesure des coopérations peuvent s'établir.
- **Assemblée Générale** du 22 mars : le secrétaire prépare les convocations. Jean-Pierre Lacan soumet une suggestion afin de remplacer l'habituelle encart sur la presse par une entrevue avec les représentants de la presse locale. Gérard Chaput propose qu'une info sur la tenue de cette assemblée soit distribuée dans les secteurs concernés par les problèmes de la dépollution (l'avenue de la méditerranée et quartier St Martin). Le secrétaire indique qu'il ne faudra pas oublier les comités de quartier également concernés.

La séance est levée à 20 h 30.

**Date du Prochain CA** : le 12 mars 2018, même lieu, même heure.

Le secrétaire  
F. Herrera